



ÉTAULES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
 DELIBERATIONS DU CONSEIL
 MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :
En exercice : 23
Présents : 20
Votants : 22

L'an **DEUX MILLE VINGT SIX**, le **JEUDI 30 AVRIL**
 le Conseil Municipal de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment
 convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 20h30,
 sous la **présidence de Sylvie TURPIN, 1^{ère} adjointe**.

Date de convocation du Conseil Municipal : **23 avril 2026**

Présents :

BARRAUD Vincent, TURPIN Sylvie, MOTARD Daniel, GAGNADRE Josselyne, COTTIN Pierre, BUREAU Nadia,
 GAURIVEAUD Jean-Jacques, JEUNESSE André, BOITIER Jean-Louis, DUJARRIC DE LAGARDE Irène, LEQUES Thierry,
 ARRIVÉ Hervé, FATRAS Christian, de LACOUR SUSSAC Hugues, JOUINOT Sophie, ROBERT Nathalie,
 BOUCHALAIS-COUZON Cristelle, AUDEBERT Délizia, ROMPILLON Nelly, ULYSSE Karine, ROHRIG Thomas,
 RECOUVREUR Anaïs, BAUDIT Mathis

Absent(s) : RECOUVREUR Anaïs

Absent(s) ayant donné pouvoir : BARRAUD Vincent à TURPIN Sylvie, LEQUES Thierry à GAGNADRE Josselyne

Secrétaire de séance :

Le conseil municipal nommé par 22 voix

MOTARD Daniel en qualité de secrétaire de séance (art. L. 2121-15 du CGCT).

Sylvie BOUTEILLER, Directrice Générale des Services assiste à la séance, sur prescription de monsieur le Maire, conformément
 à l'article L.2541-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, mais sans participer aux délibérations, votes et décisions.

**Suivant l'article L2122-17 du code général des collectivités territoriales, le maire étant empêché, il est remplacé dans ses
 fonctions par la première adjointe Sylvie TURPIN, cette dernière assure notamment la présidence de séance de la
 présente réunion.**

DE 038-2026/04-013 DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT DÉFENSE

Sylvie TURPIN indique que par circulaire du 26/10/2001 le secrétaire d'Etat à la Défense, chargé des anciens
 combattants, avait posé le principe de la désignation par le conseil municipal d'un élu en charge des questions de
 défense. Ce conseiller ayant vocation à devenir un interlocuteur privilégié pour la défense, aura pour fonction de
 servir de relais d'information entre le ministère de la défense et les communes. Ce
 correspondant défense sera destinataire d'une information régulière sur les questions de défense et devra pouvoir, en
 retour, adresser au ministère ou à ses représentants des demandes d'éclaircissements ou de renseignements.

Une liste de candidats est présentée :

- liste « Toujours Unis pour Étaules » : Pierre COTTIN

**Le conseil municipal après en avoir délibéré, par 22 voix POUR, 0 voix CONTRE,
 0 ABSTENTION**

➤ **DÉSIGNE Pierre COTTIN correspondant défense.**



Pour extrait conforme

La 1^{ère} adjointe, Sylvie TURPIN.

Le secrétaire, Daniel MOTARD